

## AVRE-LUCE-NOYE

# Un véhicule prêté pour faciliter l'insertion professionnelle

Les élus de la Communauté de communes Avre-Luce-Noye ont voté jeudi 3 octobre pour financer une aide à la mobilité originale et à l'insertion professionnelle pour un demandeur d'emploi.



Afin de lever les freins liés à la mobilité des habitants du territoire, la CCALN va acheter un véhicule électrique sans permis, pour la prêter à un demandeur d'emploi. Photo d'archives

ANTOINE GUITTENY

Les petits ruisseaux font les grandes rivières», résume le maire de Démuin Alain Dovergne. Jeudi 3 octobre, la Communauté de communes Avre-Luce-Noye (CCALN), qu'il préside, a voté à l'unanimité pour le financement d'une aide à la mobilité et à l'insertion professionnelle très concrète : acquérir un véhicule électrique, en l'espèce d'une Citroën Ami qui se conduit sans permis, pour le prêter à un salarié disposant d'une promesse d'embauche durable de la part d'un employeur afin qu'il puisse se rendre sur son lieu de travail.

« On s'est basé sur une récente en-

quête sur les besoins du territoire », explique Alain Dovergne. « La mobilité, ou plutôt le défaut de mobilité des habitants est ressortie », détaille-t-il.

**« SI ÇA FONCTIONNE, ON POURRA ÉLARGIR LE DISPOSITIF »**

D'où cette expérimentation, aussi originale que concrète. « On voulait apporter notre pierre à l'édifice, essayer d'aider efficacement », continue le président Dovergne. « Ça peut sembler peu de chose. Après tout nous n'allons aider qu'une personne à la fois, mais si ça fonctionne, on pourra élargir le dispositif. »

Car cette nouvelle aide est une expérimentation grandeur nature. « On va tester tout ça dans l'année

## À PÉRONNE, LA VOITURE AMI EST UN SUCCÈS

L'association Saint-Jean à Péronne, propose depuis un an, deux voitures Ami à ses bénéficiaires. Une opération qui rencontre un tel succès que l'association va acquérir deux voitures supplémentaires d'ici les prochains mois. « C'est une bonne alternative pour les personnes sans permis, ça permet de faire un déplacement important tout en étant à l'abri », affirme Gaëlle Coppé, directrice de l'association. Ces prêts sont renouvelables tous les mois, trois fois maximum. Les voitures sont mises à disposition pour les publics bénéficiaires. « La location coûte 2€ en moyenne par jour, et les personnes sont satisfaites de l'autonomie des voitures. »

LILOU BOULANGER

qui vient. Si nous voyons un impact positif, il est possible qu'on achète d'autres véhicules », précise-t-il.

## UN RESTE À CHARGE DE 3 000€

La CCALN va donc acheter prochainement une Citroën Ami d'un montant de près de 8 000 euros. « Mais plus de la moitié est financé au titre du Fonds Vert. Il reste 3 000 euros à charge pour la CCALN », détaille Alain Dovergne. D'ici la fin de l'année, la Communauté de communes va donc se réunir avec France Travail qui aura la charge de trouver ce demandeur d'emploi dans le besoin. « Ensuite, nous lui prêterons donc ce véhicule. Si on réussit à faire retrouver le chemin de l'emploi à un de nos administrés, ça sera une réussite ».